

SAINTE GEMMES LE ROBERT

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La cantine municipale de Ste Gemmes le Robert est heureuse d'accueillir votre enfant dans la Salle des fêtes - Avenue des Sports. Pour assurer le bon fonctionnement de la cantine scolaire, l'attention des parents d'élèves est attirée sur les points suivants.

RÉGIE DE RECETTES

Il est rappelé aux familles concernées :

1°) que les tickets sont vendus par carnet de vingt et non à l'unité,

Prix du repas l'année scolaire 2018-2019 :

- Pré-scolaires : 3.00 €
- Primaires : 3.90 €
- Adultes : 6.70 €

2°) que l'appoint pourra être fait en fin d'année scolaire,

3°) que les enfants ne pourront être admis à la cantine que sur présentation de leur ticket et sous la responsabilité des enseignants qui les accompagnent.

CANTINE MUNICIPALE

Téléphone : 02.43.90.61.95

ANNEE SCOLAIRE
2018/2019


REPAS

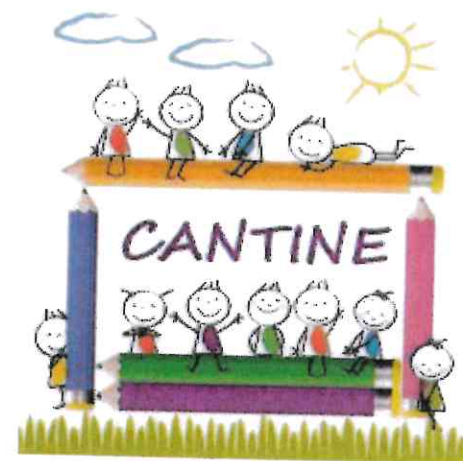
Il est rappelé d'autre part :

- ✚ Que la préparation des repas est basée sur l'effectif enregistré en début d'année scolaire,
- ✚ Que toute absence ou fréquentation nouvelle doit être portée à la connaissance de Madame BAGUELIN à la cantine au 02/43/90/61/95 la veille au plus tard.
- Par ailleurs, en cas de problèmes particuliers à la cantine scolaire municipale, vous devez vous adresser directement à Madame BAGUELIN, responsable, de préférence l'après-midi entre 14 h et 16 h.

Fait à Sainte Gemmes le Robert,
Le 18 juillet 2018

Le Maire


André BOISBOUVIER



Bon
APPÉTIT...